

Bulletin trimestriel

Trentième année. N° 119

4e trimestre 2010

Bureau de dépôt : 1470 Genappe

N° d'agrération : P 705132

BELGIQUE-BELGIE

P.P.

1470 GENAPPE

6/1365



LE BULLETIN DES RETRAITÉS

DU PERSONNEL DES SERVICES ET ÉTABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT GÉRÉS PAR LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE
ET LA COMMUNAUTÉ GERMANOPHONE



Association pour
la promotion de
la retraite active,
fraternelle et
solidaire



Éditeur responsable :

Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire . A.S.B.L.
(Henri Vets, chaussée de Charleroi, 49, 1471 Loupoigne)

LE BULLETIN DES RETRAITÉS

du personnel des services et établissements d'enseignement gérés par la C.F et la C.G.

Bulletin d'information publié par
l'association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire.

SOMMAIRE

<u>Assurance Soins de santé, hospitalisation</u>	2
<u>Remboursement des frais médicaux et assimilés</u>	3
<u>C'est le moment de se réabonner au bulletin</u>	4
<u>Une belle journée automnale 2010</u>	4-5
<u>A l'assaut de la Montagne de Bueren</u>	6
<u>Le saviez-vous ?</u>	6
<u>Poésie et prose poétique</u>	
<i>Le peuplier mort</i> Anne-Marie Storm	7
<i>Aurore</i> Anne-Marie Storm	7
<i>Chers parents</i> Francis Duchesne	8
<i>L'écrivain Jean Tordeur</i> Anne-Marie Storm	8-9
<u>Aperçu des règles de calcul d'une pension de survie</u>	10
<u>Bureaux de renseignements du Sd PSP et Pointpensions</u>	10-11
<u>Métro bruxellois : accès aux Seniors</u>	11
<u>Agenda culturel</u>	12-13
<u>Billet d'humour</u>	13
<u>Des retraités qui écrivent et publient</u>	14
<u>Des appartements au littoral pour 2011</u>	14
<u>Petites annonces</u>	15
<u>In memoriam</u>	15-16

Le conseil d'administration de l'association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2011.

ASSURANCE SOINS DE SANTÉ - HOSPITALISATION

Ayant eu l'occasion de rencontrer un collaborateur du ministre-président R. Demotte, je n'ai pas pu m'empêcher de revenir sur le sujet brûlant qui nous préoccupe. Vous trouverez, ci-dessous, le courrier que nous a adressé M. Demotte. Malheureusement, rien de bien neuf, si ce n'est de relancer le « carrousel » auprès des nouveaux ministres communautaires.

A noter que d'après les responsables du service social du département (Association pour la Promotion du Service social) qui gèrent le dossier concernant le personnel des écoles auprès d'Ethias, les tarifs ne seraient pas augmentés en 2011. Wait and see...!

Jean-Pierre CHARLIER



ROYAUME DE BELGIQUE
GOUVERNEMENT WALLON
LE MINISTRE-PRESIDENT

ASBL Aprafs
Monsieur CARLIER
Président
Chemin des 2 Maisons 69/17
1200 BRUXELLES

Correspondant : Pierre-Yves BOLEN (☎081/331.218)
Email : pierreyves.bolen@gov.wallonie.be
Vos références :
Nos références : 10/RD/PaD/PYB/mw-151/57486 / 14030 / 20730

Namur, le 22 JUIL, 2010

Cher Monsieur Carlier,

Concerne : Votre demande relative à l'assurance « soins de santé-hospitalisation ».

Suite à votre entrevue avec l'un de mes collaborateurs, celui-ci m'a bien remis les échanges de courriers et autres documents relatifs à l'assurance hospitalisation du personnel issu de l'enseignement organisé par la Communauté française.

Il s'agit d'un dossier à propos duquel je suis déjà intervenu par le passé. Je note que la situation évolue, en ce sens que vous disposez de plus d'informations suite au courrier de Monsieur GORET daté du 19 mai 2009.

Toutefois, celui-ci ne vous apporte pas satisfaction sur les points suivants :

- dotation inéquitable selon votre analyse entre les deux services sociaux ;
- nécessité d'envisager la fusion des deux services sociaux.

Il s'agit bien entendu de questions qui relèvent des prérogatives des Ministres SIMONET (Enseignement obligatoire) et NOLLET (Fonction publique) à qui je transmets votre courrier daté du 25 janvier 2010.

Restant à votre disposition, je vous prie de recevoir, Cher Monsieur Carlier, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Rudy Demotte

**Remboursement des frais médicaux, pharmaceutiques et assimilés accordés
aux membres du personnel retraités des établissements d'enseignement
organisés par la Communauté française, relevant de la Direction générale des
Personnels de l'Enseignement de la Communauté française.**

Le service social accorde une aide financière non remboursable aux membres du personnel retraités ayant des frais médicaux, pharmaceutiques et assimilés, après déduction de l'intervention de la mutuelle ou d'une assurance maladie complémentaire.

Le % de ce remboursement est déterminé par la fraction suivante :

$$\frac{\text{montant des frais médicaux, pharmaceutiques et assimilés comptabilisés mensuellement}}{\text{revenus mensuels nets cumulés}}$$

Le montant remboursé est fixé par le Service social, mais le versement est effectué par l'Office National des Pensions.

Il est également prévu une intervention dans le prix payé pour les verres de lunettes. Celle-ci est déterminée selon les mêmes modalités que celles retenues ci-dessus en matière de frais médicaux, pharmaceutiques et assimilés. La dépense prise en considération est plafonnée à 185,92 euros par verre, à l'exclusion des montures.

Le Service social prend également à sa charge tout ou partie des frais de prothèses (dentaires, oculaires, auditives,...) payés par l'intéressé(e), déduction faite de toute intervention d'un organisme quelconque.

Quels documents faut-il fournir ?

1. Une fiche de renseignements SS1.
2. Une fiche de renseignements à l'appui d'une demande de secours.
3. Un relevé des frais pharmaceutiques pouvant donner lieu à une intervention.
4. Une déclaration sur l'honneur.
5. Une photocopie des factures, notes d'honoraires de médecins, de cliniques.
6. Une attestation du médecin traitant, dans les cas particuliers ou lorsque le traitement médical n'est pas couvert par la mutuelle.
7. Une attestation de la société de secours mutuel (mutualité ou un autre organisme similaire) précisant l'intervention de celle-ci dans les différents frais (clinique, hôpital, médecin, pharmacien, etc.).
8. Une copie d'extrait de compte où figure clairement le numéro de compte.
9. Les souches de traitement du (de la) requérant(e) et éventuellement du (de la) conjoint(e) relatives au mois précédant la demande. Au cas où le (la) conjoint(e) ou le (la) cohabitant(e) exerce une profession indépendante, il y a lieu d'annexer une copie de l'avertissement - extrait de rôle mentionnant les revenus imposables de l'année précédente (voir 2° du verso de la formule SS1 - remarques importantes).
10. Une composition de ménage délivrée par l'Administration communale du lieu de résidence du (de la) requérant(e).

Remarque importante :

Le Service social prend également en compte la franchise de 74,37 € des membres du personnel retraités affiliés à l'assurance collective soins de santé conclue par l'Association pour la Promotion du Service social auprès d'Ethias et dont les revenus mensuels nets cumulés du ménage ne dépassent pas 2.602,88 € (un document émanant d'Ethias et sur lequel apparaît la non-prise en charge de la franchise est à produire).

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, ADRESSEZ-VOUS DIRECTEMENT AU SERVICE
SOCIAL DU DÉPARTEMENT À BRUXELLES - TÉL 02/413 38 79 OU A M. CLAUDE
VAN MALDER, ADMINISTRATEUR DE NOTRE ASBL - TÉL 02/354 65 77.

C'EST LE MOMENT DE SE RÉABONNER AU BULLETIN

Le moment de se réabonner au "Bulletin des Retraités" pour l'année 2011 est arrivé.

Le montant de l'abonnement est fixé à **six euros minimum** à verser au compte 000-133 76 46-16 ou IBAN - BE72 0001 3376 4616 de l'association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire à 1400 Nivelles. Pour votre facilité, un bulletin de versement est annexé à ce bulletin.

Veuillez indiquer lors de votre versement votre numéro de membre (repris dans votre adresse sur le bulletin). 2010 - votre numéro de membre.

L'abonnement est annuel. Il prend cours au 1er janvier ou à la date du versement et se termine le 31 décembre.

Si vous êtes retraité(e), votre versement vous procure également la qualité de membre de l'association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire pour 2011.

DES DATES À RETENIR

- La prochaine assemblée générale de notre association aura lieu le 24 mars 2011 dans un local de l'Internat autonome de C.F., rue Fief de Rognon, 13, à Nivelles.

- Le 7, 8 et 9 juin, un voyage sera organisé à Strasbourg avec visite du Parlement européen, de la Cathédrale et de plusieurs localités environnantes. Détails et conditions d'inscription dans le prochain Bulletin des Retraités.

LE 10 OCTOBRE, UNE BELLE JOURNÉE AUTOMNALE 2010

C'est sous un soleil engendrant la bonne humeur que nous nous sommes rassemblés ce matin-là sur l'esplanade de la gare des Guillemins à Liège.

Trois groupes se sont alors formés, conduits séparément par trois jeunes guides bien sympathiques et rivalisant de compétence.

Nous apprenons alors que la gare se situe à l'emplacement de l'ancien couvent des Guillemites, de l'ordre de saint Guillaume, d'où le nom de Guillemins, pour le « quartier » d'abord, pour la gare ensuite. La visite des lieux durera un peu plus d'une heure. Tout d'abord, un petit historique est exposé : « arrivée » du premier train à Liège en 1838. Ensuite, en 1842, la petite gare est une construction en bois. La suivante, en 1864, sera a posteriori, dite « belle époque ». La gare dite moderne sera érigée en 1958. Elle subira quelques dégâts lors des grèves de 1960 et devra supporter ensuite réparations et menus travaux.

Enfin, au fil du temps, de nouvelles structures étant devenues nécessaires, un concours international d'architecture confie la réalisation d'une toute nouvelle gare à l'espagnol SANTIAGO CALATRAVA WALS. Inauguration en septembre 2009.

Revenons à nos trois groupes de visiteurs.

Avec les déplacements adéquats à l'intérieur de la gare, sur les quais et sur le côté d'un « pont » qu'empruntent les automobiles pour se rendre au parking, de nombreuses explications particulièrement intéressantes sont prodiguées. Elles concernent les fonctions de chaque partie du bâtiment, mais aussi la technicité qui a permis de donner à l'ensemble un caractère agréablement esthétique, notamment et entre autres, l'aspect en éventail.

Après quelques questions des participants, nous nous dirigeons vers un autocar à étage qui nous emmène alors à l'École d'Hôtellerie de la Ville de Liège. Un merci, au passage, à Monsieur Guy Maquet qui, généreusement, attire notre attention sur l'exposition « SOS Planète » que certains auront l'occasion de visiter l'un des jours qui suivent.

Avant d'entrer à l'École d'hôtellerie : mini séance de photos. Nous sommes gentiment accueillis et un excellent repas est servi. La convivialité certaine entre nous tous est accompagnée d'un service impeccable de la part des élèves de cette école renommée. Après cet « entr'acte » vraiment très agréable : nouvelle petite séance de photos, qui a lieu cette fois, au pied d'une rue pittoresque à larges marches d'escalier. Cette « rue » nous paraît relativement longue et chacun se dit : « Heureux de ne pas devoir la monter ». Surgit alors une classe d'adolescents avec leur professeur d'éducation physique. Immédiatement, ceux-ci montent ... au petit trot, la longue volée de marches et... jusqu'au sommet . Ouf !



Le groupe des
participants
à l'entrée
de l'École
d'hôtellerie

Nous voilà ensuite repartis, à pied et ... sur sol plat, vers le musée GRAND CURTIUS. Celui-ci appelé « grand » parce qu'on y a fédéré sur un même site le musée d'Armes, celui du Verre, celui d'Archéologie et des Arts décoratifs et le musée d'Art religieux et d'Art mosan.

Cet ensemble se situe entre le quai de la Batte et les coteaux de la Citadelle, au sein des immeubles du Magasin (palais), de la résidence Curtius (fin du 16^e, début du 17^e siècle), des hôtels de Hayme de Bomal (18^e siècle), Brahy et de la Maison De Wilde (17^e siècle).

Nos guides, nous font alors traverser le Temps, de la Préhistoire à nos jours en passant, notamment par la période gallo-romaine, le Moyen-âge, la Renaissance et les Temps modernes. Avec de nombreux commentaires pertinents sur des pièces d'art remarquables, les jeunes guides nous convainquent de l'importance de ces trois dernières époques pour la Principauté de Liège. Nous sommes émerveillés par des pièces du 18^e (siècle des Lumières). Pour l'anecdote en quelque sorte, il me plaît aussi de citer, au passage, un tableau représentant Napoléon à Liège, tableau exécuté par un jeune peintre, très peu connu alors ...il s'appelait Dominique INGRES.

Pour la bonne information, Jean Curtius était, au 17^e siècle, un très prospère marchand d'armes. Cela explique, bien sûr, le fait que l'ancien musée d'armes intégré au nouveau complexe, présente également une des plus importantes collections en la matière.

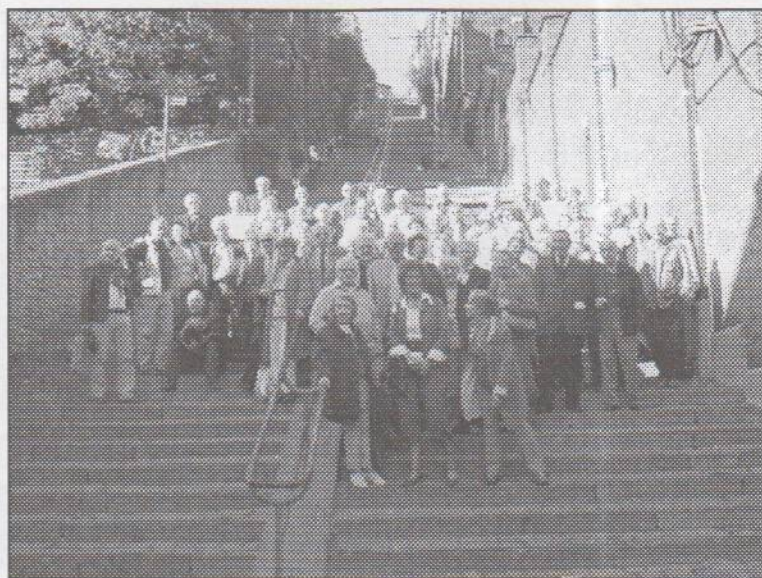
A la sortie du grand musée, pour le retour, nous montons dans un autobus. Il est grand, lui aussi (double, du type que les enfants appellent « accordéon ») . Deuxième particularité : le conducteur, involontairement, m'y fait fredonner une chanson évoquant l'Ouest américain... Sa manière de conduire, cependant, ne diminue pas notre bonne humeur, bien au contraire.

De retour à la gare des Guillemins, il est dix-huit heures. Nos larges sourires, comme un langage, parlent encore de cette journée très agréable et culturellement très enrichissante.

Bravo aux organisateurs, en l'occurrence à Monsieur et Madame SALLÉ-HACQUIN !

F. PIRNAY

A L'ASSAUT DE LA MONTAGNE DE BUEREN...



La Montagne de Bueren est indéniablement un des attraits de la bonne ville de Liège. Cette montagne est un escalier comportant 374 marches reliant la rue Hors Château, en bas et proche de centre, à la Citadelle.

Construit suite à une décision du Conseil communal de 1875, il perpétue le souvenir de Vincent de Bueren, un noble d'origine gueldroise, qui fut un des plus acharnés défenseurs de Liège contre Charles le Téméraire en 1468.

Les touristes sportifs ou tout simplement motivés graviront cet escalier permettant de découvrir, en cours de trajet, un site urbain particulièrement inattendu au caractère calme, convivial, plus proche par son atmosphère du milieu rural, dont l'observation est facilitée par les pauses offertes par bancs et paliers. Au sommet, une vue imprenable sur la Cité Ardente constitue la récompense.

Deux évènements marquent le lieu. En juin, le Service des Plantations fleurit l'escalier de bas en haut, et le premier samedi d'octobre, l'escalier se couvre de bougies dans le cadre d'une activité vespérale « La nocturne des Coteaux de la Citadelle » concernant non seulement l'escalier, mais aussi les quartiers avoisinants et les coteaux.

R. SALLÉ

LE SAVIEZ-VOUS

Mieux vaut étudier. Les personnes les plus scolarisées vivent plus longtemps que les moins scolarisées et leur espérance de vie augmente aussi plus rapidement, selon une étude de la Fondation Roi Baudouin. Celle-ci dit que l'espérance de vie d'un homme de 25 ans diplômé du supérieur est de 80 ans (2,5 ans de plus qu'en 2000). Un homme de 25 ans diplômé du secondaire vivra en moyenne 77,5 ans (+2), un homme n'ayant que son CEB 76 ans (+1,5an) et un homme, n'ayant jamais été scolarisé 72,5 ans.

(extrait du journal *Le Soir* du 9-11-2010)

Errata : à la page 10 du numéro 118, le premier vers de la poésie "L'épeire et le frelon" doit se lire : " *Les brins d'herbe dansaient au bord du chemin creux* ".

Le peuplier mort

*Il est venu de loin sans y avoir été,
Ce merveilleux garant du soleil d'Italie.
Il s'élance vers le ciel et protège les prés
Des rafales de vent qui souvent le défient.*

*Sa silhouette altière domine le sureau blanc ;
Sa ramure ascendante se dresse à découvert ;
Ses feuilles triangulaires frissonnent au moindre vent ;
Il asservit l'allée en glorieux magister.*

*Les oiseaux y bâtissent le nid des oisillons
Et cherchent abri chez lui quand la nature explose ;
Malgré son beau courage et son air fanfaron,
Il a perdu la vie sans qu'on en voie la cause.*

*Son tronc mort, élégant, de l'eau du ciel s'emperle ;
Sa couleur est bien seule à dévoiler son sort ;
Il brave encore le vent. Ses amis sont les merles
Qui lui sifflent un motet en gracieux quatuor.*

**Anne-Marie STORM
(Bruxelles)**

Aurore

*Tout au fond du décor, sur tous les toits luisants,
Se reflète l'aurore en nuages mouvants.
Je la regarde poindre et découvre le ciel
Qui effrite la nuit et son charme éternel.*

*Bien avant la lumière, les oiseaux qui s'agitent
Réveillent les embruns, les taillis et les bois.
Ils cherchent leur pitance et boivent l'eau bénite
Que le ciel a posé pour eux en tapinois.*

*Les esprits vagabonds qui célèbrent l'aurore
Savent qu'elle leur apporte des mythes innovants.
La magie de la nuit et le noir qu'elle explore
Ne donnent bien souvent que désenchantement.*

*Pour vivre et pour créer, il faut calme et lumière,
La nature toute entière génère ces apports :
Dès l'aurore, elle déploie ses dons de vivandière,
Elle bannit les langueurs et active les efforts.*

**Anne-Marie STORM
(Bruxelles)**

Chers parents

*Mes parents, je pense à vous dès le lever,
Et je me réconforte, de vous parler,
Sans jamais, une semaine, vous oublier.*

*Papa, plus jamais tes conseils ne sont là
Alors que, souvent, ils étaient adéquats.
Reviens, du haut des Cieux, me dire
Et me redire que tu ne m'as pas abandonné !
Nous reverrons-nous un jour, petit Père,
Toi, qui pourtant, était sévère,
Sévère, mais jamais austère !*

*Bonne et tendre Maman Lola
Il faudra oublier Miranda
Et te dire, qu'à la fin du cycle,
Nous crierons "Vive la République !"*

*Alors que survit le fascisme,
Il faut le vaincre par mésestime.
Maman, tu seras reine pour toujours
Et dans les bons, les mauvais jours.
Sans jamais que pour toi, ne s'efface mon amour.*

Votre fils.

**Francis DUCHESNE
(Marchin)**

Jean TORDEUR(1920-2010)

Eminent poète-philosophe de l'ACADÉMIE ROYALE DE LANGUE ET DE LITTÉRATURE FRANÇAISE DE BELGIQUE, organisateur né, rédacteur au journal Le Soir dès 1956, décédé tout récemment.



Né le 5 septembre 1920 à Schaerbeek, d'un père brabançon militant de gauche et d'une mère croyante de filiation lorraine et galloise, Jean Tordeur éprouve le premier choc spirituel de sa vie lorsqu'il est confié à 9 ans, aux bénédictins de l'Abbaye Saint-André de Bruges, une institution d'enseignement de haute tenue que fréquentent d'illustres élèves.

J. Tordeur y prend la mesure de l'emprise de la nature et de la puissance de l'aspiration métaphysique. Il considérait cette période d'études comme la plus formatrice de sa jeunesse.

A la mort de son père, les exigences de la vie l'en éloignent brutalement, mais la Poésie, déjà, lui avait ouvert la voie suivant laquelle le sacré et le profane coexistent et s'étaient l'un l'autre.

Il passe alors par des fonctions administratives aussi multiples que modestes pour aboutir au métier de journaliste pour plusieurs titres : " Le Quotidien ", " L'Occident ", " La Libre Belgique ", " La Cité ". À 21 ans, il rassemble un recueil de poèmes " Eveil " préfacé par Maurice CARÊME.

Son écriture est stimulée par d'éminents écrivains comme Roger BODART, NORGE, Jean MOGIN et Charles BERTIN. Mais son style reflète un itinéraire singulier, original qui se confirme avec les années.

En 1964, il obtient le PRIX TRIENNAL DE POÉSIE. Chaque poème allie densité et fluidité. Le journalisme l'accapare de plus en plus et, en 1956, il entre à la rédaction du journal " Le Soir " dont il crée, 15 ans plus tard, le Service culturel en ouvrant une page littéraire qui fera date et qui donnera le MAD.

Il est élu le 9 mars 1974 à la succession de Roger BODART et devient Secrétaire perpétuel de 1989 à 1995 de l'ACADÉMIE ROYALE DE LANGUE ET DE LITTÉRATURE FRANÇAISE DE BELGIQUE, succédant à Georges SION.

Il se consacra au développement culturel de Bruxelles et à l'Union des Capitales de la Communauté Européenne. Il sera nommé membre de la Commission des monuments et des sites. Il mena campagne en faveur du statut et de la protection des droits de l'Artiste.

Il est décédé à Tournai le 27 janvier 2010.

Bibliographie : e.a.

Poésie : *Eveil, Bruxelles 1941*
Prière de l'attente, Casterman 1946
La corde, Dison : Le Plomb qui Fond 1949
Le vif, Paris 1955
Conservateur des charges, Paris : Pierre Seghers 1964

Essai : *A la rencontre de Thomas Stearns Eliot, La Sixaine 1946*
Vie et oeuvre de Suzanne Lilar, Grasset 1979

Oratorio : *Lazare, Dion : Le Plomb qui Fond 1949*
Europe qui l'appelles Mémoire, Paris - Les Lettres 1959

L'Air des Lettres - Académie royale de langue et de littérature française de Belgique 2000

A propos de ...

Dans l'exercice très ritualisé des discours académiques, Jean TORDEUR excellait : il prononça l'éloge de son prédécesseur Roger BODARD qui s'avéra d'emblée être un modèle du genre.

Par la suite, chaque fois, ses interventions étaient chaudement accueillies : le public en séance et les lecteurs du Bulletin de l'Académie faisaient l'éloge de ses talents d'orateur. Ses prises de parole étaient dotées d'une valeur à la fois littéraire et historique et résultaient d'un effort intense de contextualisation.

Anne-Marie STORM

Si vous publiez un roman, un recueil de poésie, une monographie, etc., signalez-le au président de l'association. Ajoutez quelques mots sur l'oeuvre publiée.

Quelle que soit son ancienne fonction, tout(e) retraité(e) peut participer à la rédaction de ce bulletin : une poésie, un prose poétique, un texte en prose, etc.

APERCU DES REGLES DE CALCUL D'UNE PENSION DE SURVIE DU SECTEUR PUBLIC

Préambule :

Un mode de calcul particulier s'applique à chacun des ayants droits potentiels (conjoint survivant, conjoint divorcé, orphelins).

Le montant octroyé à chacun dépend du partage qui doit se faire entre eux.

Calcul de base du total de la pension de survie :

$60\% \times \text{traitement moyen des 5 dernières années} \times N/D$

N = ensemble des services et périodes admissibles exprimés en mois. En principe, les services et périodes admissibles sont les mêmes que pour une pension de retraite qui prendrait cours à la même date.

D = nombre de mois entre le 20^e anniversaire et le décès avec un maximum de 480 (si, avant l'âge de 60 ans, le conjoint décédé a été pensionné pour cause d'incapacité physique ou d'office pour une autre raison, D égale le nombre de mois entre le 20^e anniversaire et sa mise à la retraite).

La fraction N/D ne peut être supérieure à l'unité.

Répartition entre les ayants droit :

1. Le conjoint survivant est le seul bénéficiaire : la pension est calculée suivant la formule ci-dessus.

2. Il y a un conjoint survivant et un conjoint divorcé : il y a répartition de la pension de survie.

La part du conjoint divorcé est déterminée sur base des années de service qui se situent pendant la durée du mariage. Cette part est déduite de la pension de survie du conjoint survivant. Cependant, celle-ci ne peut être inférieure à la moitié de la pension de survie globale. Cette répartition est définitive, c'est-à-dire que la pension de survie du conjoint survivant n'est pas modifiée en cas, par exemple, de remariage ou au décès du citoyen divorcé.

3. La pension de survie des orphelins est calculée comme suit :

- 1 orphelin : 6/10 de la pension de survie ;
- 2 orphelins : ensemble 8/10 de la pension de survie ;
- 3 orphelins ou plus : ensemble de la pension de survie entière.

Montants maxima : Les pensions de survie sont limitées à deux montants maxima :

- un maximum relatif
- un maximum absolu.

Maximum relatif : Il s'élève à 50% du traitement maximum de l'échelle barémique attachée au dernier grade du conjoint décédé, multiplié par la fraction N/D (voir calcul de base).

Maximum absolu : Il est fixé à un montant mensuel brut de 4.217,44 euros à la date du 1^{er} octobre 2010

Montant minimum garanti : Le conjoint survivant percevra au minimum un montant mensuel brut de 1.057,04 euros au 1^{er} octobre 2010. Lorsque la pension proprement dite est inférieure à ce montant, il y est ajouté un supplément minimum garanti.

Si l'intéressé bénéficie d'autres pensions ou rentes, celles-ci sont déduites du supplément (les rentes d'accident de travail et autres avantages similaires qui sont octroyés en réparation d'un dommage corporel, ne sont déduits qu'à concurrence de la moitié de leur montant).

Le supplément cesse d'être payé lorsque l'intéressé exerce une activité professionnelle entraînant la suspension ou la réduction de la pension de survie.

Divers :

Le montant de la pension de survie à un ayant droit varie également suivant que ce dernier perçoit lui-même une pension de retraite, des revenus de remplacement, des revenus professionnels, etc.

En résumé, on peut affirmer que chaque cas est particulier.

Aussi, pour obtenir un calcul précis du montant auquel on a droit, la meilleure solution est de s'adresser au service régional du ministère des Finances le plus proche de son domicile (voir localisation ci-après p.11).

Bureaux de renseignements du SdPSP et "Pointpensions "

Permanences communes avec l'ONP (travailleurs salariés) et l'INASTI (travailleurs indépendants)

6700 Arlon, rue des Déportés, 50

Permanence SdPSP : 2^e et 4^e jeudis du mois de 10h à 12h et de 13h30 à 15h30

Permanence Pointpensions (ONP, INASTI, SdPSP) : 2^e jeudi du mois de 10h à 11h30

1060 Bruxelles, Place Victor Horta, 40 (Hall d'entrée, près de BXL -Midi)

Permanence SdPSP : Tous les jours ouvrables sauf le 2^e mercredi du mois, de 9 h à 12 h et de 13h30 à 16h

1060 Bruxelles, Tour du midi (2^e étage) (Près de la gare BXL-Midi))

Permanence Pointpensions (ONP, INASTI, SdPSP) : 2^e mercredi du mois de 9h à 11h 30 et de 13h30 à 16h

6000 Charleroi, rue de Dampremy, 73

Permanence SdPSP : mardi et jeudi de 10h à 12h et de 13h30 à 15h30

Permanence Pointpensions (ONP, INASTI, SdPSP) : 2^e et 4^e mardis du mois de 10h à 11h30

4700 Eupen, Rotenberg, 33

Permanence SdPSP : 3^e mercredi du mois de 10h à 12h et de 13h30 à 15h30

Permanence Pointpensions (ONP, INASTI, SdPSP) : 3^e mercredi du mois de 10h à 12h

6800 Libramont, bureau de l'INASTI, rue Jarlyn, 5

Permanence SdPSP : 3^e lundi du mois de 10h à 12h et de 13h30 à 15h30

Permanence Pointpensions (ONP, INASTI, SdPSP) : 3^e lundi du mois de 10 à 12h et de 13h30 à 15h30

4000 Liège, rue du Paradis, 50

Permanence SdPSP : lundi, mercredi et jeudi de 10h à 12h et de 13h30 à 15h30

Permanence Pointpensions (ONP, INASTI, SdPSP) : 1^{er} jeudi du mois de 10h à 12h

4960 Malmedy, bureau de l'ONP, av. des alliés, 28

Permanence SdPSP : 4^e mardi du mois de 10h à 12h et de 13h30 à 15h30

Permanence Pointpensions (ONP, INASTI, SdPSP) : 4^e mardi du mois de 10h à 12h

6900 Marche-en-Famenne, château Jadot, r. du Commerce, 19, 2^eme étage

Permanence SdPSP : 1^{er}, 3^e (et 5^e) jeudis du mois de 10h à 12h et de 13h30 à 15h30

Permanence Pointpensions (ONP, INASTI, SdPSP) : 3^e jeudi du mois de 10h à 12h

7000 Mons, rue de Nimy, 73

Permanences SdPSP : le lundi de 10h à 12h et de 13h30 à 15h30

Permanence Pointpensions (ONP, INASTI, SdPSP) : 3^e lundi du mois de 10 à 11h30 et 13h30 à 15h30

5000 Namur, rue Godefroid, 35

Permanence SdPSP : mardi et mercredi de 10h à 12h et de 13h30 à 15h30

Permanences Pointpensions (ONP, INASTI, SdPSP) : mardi et mercredi de 10 à 11h30 et de 13h30 à 15h30

7500 Tournai, rue du rempart, 7

Permanence SdPSP : mercredi de 10h à 12h et de 13h30 à 15h30

1300 Wavre, Hôtel de Ville (3^e étage), place de l'Hôtel de Ville

Permanence SdPSP : mercredi de 10h à 12h et de 13h30 à 15h30

Permanence Pointpensions (ONP, INASTI, SdPSP) : 3^e vendredi du mois de 10 à 12 h.

MÉTRO BRUXELLOIS : MODIFICATION D'ACCÈS AUX SENIORS

Suite à l'installation de nouvelles entrées, la carte senior **doit être complétée par une carte à puce** délivrée par les bureaux installés aux stations du métro Porte de Namur, Rogiers et Roodebeek ainsi qu'aux gares de Bruxelles-Midi et de Bruxelles-Ouest. A cet effet, veuillez vous munir de votre carte d'identité. La participation aux frais s'élève à cinq euros.

AGENDA CULTUREL

Voici un relevé non exhaustif de quelques expositions qui se déroulent jusque dans le courant du 1^{er} trimestre 2011.

Bruxelles

- A. Musées royaux des Beaux-Arts, rue de la Régence, 3 : De Delacroix à Kadinsky, l'orientalisme en Europe. Jusqu'au 9.01.2011, du mardi au dimanche : de 10 à 17 heures. Entrée : seniors : 5 €
Site : www.expo-orientalisme.be
Peinture, dessins et sculptures montrent la vision occidentale de l'Orient.
- B. Musée Charlier, av. des Arts, 16 : Voyage en Orient
Période : jusqu'au 7 janvier 2011
Visites : du lundi au jeudi : de 12 à 17 heures ; le vendredi : de 10 à 13 heures. entrée : seniors : 4€
Site : www.charliermuseum.be
Présentation des oeuvres orientalistes de la collection Van Cutsem et Charlier réalisées entre 1860 et 1920.
- C. Espace culturel ING, Place Royale, 6 : Ensor démasqué
Jusqu'au 13 février 2011, tous les jours, de 10 à 18 heures. Entrée : seniors 6 € (4€ par réservation internet). Site : www.ing.be/art
ING s'associe avec le Palais des Beaux-Arts (Bozar, comme défini à présent !) à l'occasion du 150^e anniversaire de la naissance de James Ensor. La juxtaposition de croquis et de peintures (140 dessins et 60 tableaux) montrent le processus créatif de l'artiste.
- D. Bozar (habituons-nous!), 23, rue Ravenstein
Site : www.bozar.be
1) Ensor, écrivain et compositeur.
Jusqu'au 23 janvier 2011, du mardi au dimanche : de 10 à 18 heures. Entrée : libre
En complément à l'exposition d'ING, celle-ci dévoile deux facettes moins connues de l'artiste : celles d'écrivain et de compositeur.

2) Wim Delvoye
Jusqu'au 23 janvier 2011, de 10 à 18 heures, le jeudi jusqu'à 21h. Entrée : libre
Exposition des recherches de l'artiste autour des édifices gothiques et néolithiques.
A voir déjà de l'extérieur, une tour de seize mètres érigée sur le toit des BOZAR.

3) Le monde de Lucas Cranach
Jusqu'au 23 janvier 2011, de 10 à 18 h., le jeudi jusqu'à 21h., entrée seniors : 7 €
Rétrospective consacrée à Lucas Cranach l'Ancien avec en plus une cinquantaine d'oeuvres d'autres contemporains permettant de situer son travail dans le contexte de l'époque.
- E. Tour et Taxis, 86 c. avenue du Port : L'Amérique
Jusqu'au 9 mai 2011, du lundi au vendredi : de 9 à 17h; week-end et jours fériés : de 10 à 19h.
Entrée : seniors : 8€ Site : www.expo-europe-usa.be
Toute l'histoire entre vieux continent et les USA durant trois siècles.
- F. Musée du Cinquenaire, Parc du Cinquenaire, 10
Site : www.kmkg-mrah.be Visite : du mardi au dimanche : de 10 à 17 heures.

1) Les Étrusques en Europe.
Jusqu'au 24 avril 2011. Entrée : seniors : 7 €
Une expo qui se visite muni de lunettes 3D pour découvrir la vie des Étrusques entre le IX^e et le VIII^e siècle avant J.C.

2) Entre le paradis et l'enfer : mourir au Moyen-âge
du 02.01.2010 au 24.04.2011. Entrée : seniors : 9€
Deux cents objets et oeuvres d'art ravivent l'imaginaire et les croyances de l'époque.
- G. Musée d'Ixelles, rue Jean Van Volsem, 71 : Paul Delvaux, aux sources de l'oeuvre
Jusqu'au 16 janvier 2011, du mardi au dimanche : de 11h30 à 17h. Entrée : seniors : 7 €
Site : www.museedixelles.be
Expo. consacrée au surréalisme belge et à ses influences (Renoir, Modigliani, Cézanne, Ensor, de Chirico, etc.)

Liège

A. Gare des Guillemins : SOS Planet

Jusqu'au 1er mai 2011. Visites : tous les jours de 10 à 19 heures. Entrée : seniors : 8€

Site : www.sos-planet.eu

Exposition didactique, structurée en 4 parties ; l'homme observe, s'alarme, réfléchit, agit.

B. Grand Curtius, Féronstrée, 16 : Raoul Ubac 1910-1985

Jusqu'au 16 janvier 2011. Visites : de 10 à 18 heures ; fermé le mardi. Entrée : seniors : 5 €

Site : www.grandcurtiusliege.be

Rétrospective à l'occasion du centenaire de la naissance de l'artiste.

C. Musée de la vie wallonne, espace St-Antoine, Cour des mineurs : Vie de grenier.

Jusqu'à fin 2011. Visites : de 9h30 à 18 heures ; fermé le lundi. Entrée : seniors : 4 €

Site : www.viewallonne.be

Une multitude d'objets oubliés fleurant le bon vieux temps.

Seneffe

Château de Seneffe, rue Lucien Plasman, 7-9 : L'âme de Sisi

Jusqu'au 20 février 2011. Visites : de 10 à 18 heures ; fermé le lundi. Entrée : seniors : 4 €

Site : www.chateaudeseneffe.be

Xavier Gossuin, danseur et chorégraphe, passionné par Sisi, fait des différentes pièces d'orfèvrerie du musée de nouveaux objets par le biais de la technologie numérique. Il crée également une série de robes inspirées de celles du temps de l'impératrice.

Mons

Beaux-Arts, rue Neuve, 8 : Manières noires.

Jusqu'au 13 février 2011. Visites : de 12 à 18 h. ; fermé le lundi. Entrée : seniors : 3 €, gratuité tous les premiers dimanches du mois.

Site : www.bam.mons.be

Cette exposition illustre la fascination exercée par le noir sur les artistes.

BILLET D'HUMOUR

Avez-vous comme moi, une machine à café Nesspresso intelligente ... qui reconnaît son utilisateur ?

Papy Jack ne sait pas faire son café avec cette machine pourtant si pratique. Papy Jack y est allergique... pourtant un jour où il était seul..., il a eu envie d'une bonne tasse.

Il l'a faite... bue... et lors de mon retour, m'a annoncé que « ma » machine faisait de la « lapette », appellation contrôlée. Impossible dis-je, la dosette est scellée... la quantité d'eau y passe seule et le café est toujours bon. Regarde..., je fais donc la tasse et elle est délicieuse !

Bizarre... quand c'est toi, cela va !

Le lendemain matin, étant encore seul, il s'y remet ! Re-belotte et re-lapette !

A mon retour, mon accueil est encore pareil : la machine a encore fait des siennes !

As-tu changé de dosette, n'as-tu pas fait 2 tasses avec la même ?

Non, j'ai chaque fois pris une nouvelle dosette.

Puis... une petite idée me passe par la tête. Sur la tablette au-dessus de la machine, LE SAC, où toutes les dosettes utilisées sont jetées en attendant le recyclage...

Papy Jack, où as-tu pris les dosettes ?

Mais dans le sac vert, il y a en plein...

J'ai compris ! Elles sont vieilles... sales et mauvaises : voilà les 2 boîtes juste devant la machine... CE SONT LES BONNES !

Oh ! Mais si tu caches le café, comment veux-tu que je fasse... ?

Et moi alors... que puis-je faire ?

A la prochaine bonne-aventure !

Marylène, institutrice maternelle en retraite

DES RETRAITÉS QUI ÉCRIVENT ET PUBLIENT

M. Raymond HORBACH, directeur honoraire de l'Institut d'enseignement supérieur pédagogique de Nivelles (ex-École Normale) de la C.F. et membre de notre association publie dans le tome XXX-XXXI des annales de la Société d'archéologie d'histoire et de folklore de Nivelles du Brabant Wallon, les articles suivants :

- Le XIX^e siècle nivellois :
 - * Un bourgmestre oublié : Jean Joseph Carly (1824-1901)
 - * L'école dominicale de Nivelles à la fin de l'Ancien Régime et au XIX^e siècle
 - * L'école d'adultes de Nivelles
 - * Il y a plus de cent vingt ans ... un enterrement civil à Nivelles
 - * L'École Normale de l'État de Nivelles. Hier et aujourd'hui. Corrections et ajouts
 - * Encore L'École Normale
 - * Le Collège Caroly. *Addendum*
 - * L'école régimentaire des Grenadiers. Histoire d'une institution et d'un immeuble. *Coorigendum*
- Rapport sur l'administration et la situation des affaires de la ville pendant l'année 1850-1851.
- Réfutation du rapport sur la situation et l'administration des affaires de la ville de Nivelles, lu en séance publique du 19 octobre 1860 (*Document conservé à la Bibliothèque royale de Belgique communiqué par Raymond Horbach*).

Pour acquérir ce tome ou obtenir des renseignements complémentaires, adressez-vous à M. Horbach, 27, av. de Burlet, 1400 Nivelles ou au Musée communal de Nivelles, 27, rue de Bruxelles, tél. 067/88 22 80.

Anne-Marie STORM, ancienne secrétaire de notre association vient de publier un nouveau recueil de poème intitulé " A livre ouvert ". Il est agrémenté d'estampes produits à partir de bois gravé par son fils Paul Claessens. Vous pouvez vous le procurer en versant dix euros (frais de port compris) sur le compte n° 000-0732874-39 de l'intéressée à 1070 Bruxelles.

DES APPARTEMENTS AU LITTORAL POUR 2011

En juin et septembre 2011, les membres de notre Association pourront encore profiter de la location d'appartements confortables situés sur la digue de La Panne.

Cette activité vous permettra de réserver un logement de vacances sans devoir vous déplacer et remplir des formalités particulières. À signaler aussi que la garantie à verser sera toujours prise en charge par l'ASBL et les prix de location seront sensiblement les mêmes que ceux de 2010 (± 640 euros par quinzaine et ± 330 euros par semaine).

Les personnes intéressées sont invitées à se manifester le plus rapidement possible et ce, sans engagement définitif de leur part, auprès du responsable des réservations J.P. Charlier, 28, La Voie Qui Monte à 5020 Malonne, tél. 081/44 51 78.

Les prix réclamés par les agences étant fixés selon le nombre d'appartements loués et la durée des séjours, les contrats définitifs seront seulement établis début de l'année 2011.

PETITES ANNONCES

- A vendre oeuvres complètes d'Honoré de Balzac - 40 volumes comprenant la comédie humaine (33), le théâtre (2), les contes drolatiques (2), des oeuvres diverses (3), illustrations gravées sur bois. Editeur : Louis Conard, Paris - Prix 180 euros - Tél. 071/38.53.90.

- A vendre collections diverses

- 1) véhicules militaires Solido Dinky
- 2) véhicules de T. Publics et agricoles
- 3) voitures Dinky Georgy Matchbox
- 4) signature authentifiée de la petite fille (religieuse) du général Patton venue en 1984 à Bastogne . Tél. 063/22.14.25.

- A louer à Saint-Servais/Nr, dans un cadre de verdure, maison confortable, hall, living, cuisine, sdb, 3 ch., grenier, gar., cave, jardin clôt. avec abri, ch. centr/maz., arrêt bus, autor. à proximité. Tél. 0477/24 30 46.

- France : à louer studio équipé pour 4 pers. Max. , à proximité du lac Saint Point (sud de Pontarlier dans le Doubs et à 15 km de la Suisse) 900 m d'altitude. Endroit calme, idéal pour la marche, VTT, détente, visites... près des pistes de ski. Tél. : 071/71 21 74.

- A saisir ! Valais Suisse dans superbe village d'Ovronnaz, loc. splendide appt 2/6 pers. lux. équipé - très grand confort - immense terrasse sud-vue splendide- soleil - centre thermal - belles prom. ski-etc. Prix très bas toute l'année par jour ou par semaine tout compris. Envoi de doc. et photos, Tél. : 02/653 35 25.

- Souhaite échanger, pour collection, petits savons d'hôtels et flacons de parfum. Peut aussi offrir sacs en papier et carrés de sucre. Tél. 065/65.21.90.

- Espagne (promotion) : à louer villa située à Calonge (près de Palamos et de Playa de Aro) de septembre à mai 2011. Tt confort - 3ch. - 2 sdb - garage, piscine, endroit très calme, vue imprenable s/mer - tv avec chaînes françaises. Tél 068/44 98 01.

- A vendre oeuvres complètes de G. Simenon en 66 volumes (18 x 33 cm.). Edition Rencontre à Lausanne 1968. Tél. : 071/38 53 90.

- Station de ski du Collet d'Allevard, à 10 km de la ville d'Allevard-les-Bains (près de Chambéry) à louer toute l'année, studio cabine 4 pers. , situé à 1500 m d'altitude, à côté des remontées mécaniques et à 15 minutes d'un centre thermal. Prix « écrasé » en dehors des vacances scolaires d'hiver (belges & françaises). GSM 0478/739 744.

- L'A.P.R.A.F.S. recherche pour ses membres, appartements confortables à louer à La Panne sur la digue (Mois de juin et septembre 2011). Faire offre par téléphone au n° 081/44 51 78

Pour la publication d'une petite annonce dans deux numéros consécutifs du Bulletin des Retraités, adresser votre texte à Jean-Pierre CHARLIER - 28, rue de la Voie qui Monte - 5020 Malonne.

IN MEMORIAM

Notre association vient de perdre un de ses dévoués membres fondateurs : Marie-Rose HENNION, veuve ROBIN nous a quitté le 18 septembre 2010. Diplômée institutrice primaire de l'Ecole normale de l'Etat à Tournai en 1949, elle a fonctionné comme éducatrice dans les internats des Athénées royales de Péruwelz, d'Antoing et de Tournai. Toujours très attachée à l'organisation des internats, elle fit notamment partie de diverses commissions dont le but était le bien-être des élèves internes. Elle avait connu malheureusement ces dernières années de douloureux décès familiaux qui l'éprouvèrent moralement et physiquement.

• Le 10 mai 2010, est décédé à Tournai, Georges DEBILDE, professeur honoraire de l'Athénée royal de Leuze. Il était né à Everbeek le 21 juin 1922. Ses funérailles ont eu lieu à Leuze dans l'intimité familiale.

• Le 23 juillet 2010, est décédé à Sint-Martens-Bodegem, Marcel DE BACKER, professeur honoraire (néerlandais) de l'Athénée royal Marcel Tricot de Laeken. Il était né à Wanzele le 7 octobre 1938. Ses funérailles ont eu lieu à Vilvorde le 29 juillet.

• Le 25 juillet 2010, est décédée à Uccle, Renée BRIELMAN, ancien professeur de mathématiques à l'Ecole moyenne de l'Etat de Pecq, directrice honoraire de l'Ecole moyenne d'Ath. Elle était née à Tournai le 1er mai 1922.

• Le 18 aout 2010, est décédé à Soignies, dans sa 84^e année, Yves BERGER, professeur aux Athénées royaux de Mons et de Ath, puis à l'Ecole normale de l'Etat de Tournai, dont il a assumé la direction. Il était avec son collègue Jean DIGHAYE, lauréat du prix DE KEYN, décerné en 1966 par l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts pour leur manuel de chimie.

• En aout 2010, est décédé Léon ANTOINE, instituteur honoraire aux Écoles de la Communauté française de Sombreffe et de Gembloux.

• Le 28 aout 2010, est décédé à Auvelais Jean-Louis GILLOT, ouvrier d'entretien, concierge de l'Athénée royal de Jemeppe-sur-Sambre. Il était né à Vezin le 16 juillet 1947. Ses funérailles ont été célébrées à Jemeppe-sur-Sambre le 2 septembre.

• Le 2 septembre 2010, est décédé à Namur Robert BOURTEMBOURG, inspecteur général honoraire a l'Administration des bâtiments scolaires de la Communauté française. Il était né à Matagne-La-Grande le 11 aout 1926. Ses funérailles ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

• Le 3 septembre 2010, est décédé à Huy, Mari-Thérèse LIZIN, licenciée en philologie romane ULg, professeur honoraire de l'Athénée royal de Huy. Elle était née à Marchin le 16 janvier 1930. Ses funérailles ont eu lieu à Huy le 7 septembre.

• Le 8 septembre 2010, est décédé à Waterloo, Albert LOUSSE, recteur honoraire de la Faculté de Cureghem, professeur émérite de l'Université de Liège. Il était né à Nivelles le 5 aout 1913. Ses funérailles ont eu lieu dans la stricte intimité.

• Le 11 septembre 2010, est décédée à Bouge, Hélène MONJOIE, veuve André COLLARD, professeur honoraire du Lycée de Namur. Elle était née à Namur le 23 octobre 1922. Ses funérailles ont eu lieu à Bouge le 20 septembre.

• Le 15 septembre 2010, est décédé à Namur, Arsène GEUBEL, professeur honoraire de l'Athénée royal de Neufchâteau. Il était né à Arlon le 31 décembre 1913. Ses funérailles ont eu lieu à Neufchâteau le 21 septembre.

• Le 17 septembre 2010, est décédée à Libramont, Christiane MALTIER, professeur à l'Athénée royal de Beauraing. Elle était née à Bertin le 21 mai 1951. Ses funérailles ont été célébrées à Beauraing le 21 septembre.

• Le 18 septembre 2010, est décédée à Tournai, Marie-Rose HENNION, veuve ROBIN, directrice honoraire de l'Internat autonome de l'enseignement spécialisé de Kain. Elle était née à Estaimpuis le 20 mars 1929. Ses funérailles ont eu lieu à Tournai le 25 septembre.

• Le 28 septembre 2010, est décédé à Namur Guy BRENER, professeur honoraire (langue maternelle et morale) de l'Athénée royal de Jemeppe-sur-Sambre. Il était né à Moustier-sur-Sambre le 17 avril 1934. La dispersion de ses cendres a eu lieu au cimetière de Loyers le 1er octobre.

• Le 11 octobre 2010, est décédé aux Bons-Villiers, Aurèle GÉRARD, surveillant-éducateur honoraire de l'Ecole normale de l'Etat de Nivelles. Il était né à Rèves le 20 juillet 1920.

• Le 18 octobre 2010, est décédé à Liège, Louis GILLET, professeur ordinaire émérite de littérature néerlandaise, ancien doyen de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège. Il était né à Eben-Emael le 22 septembre 1931.

• Le 24 octobre 2010, est décédée à Gembloux, Annie BRUNATTO, institutrice primaire honoraire de l'Athénée royal de Jemeppe-sur-Sambre. Elle était née à Temploux le 1er juin 1942. Ses funérailles ont été célébrées à Gembloux le 27 octobre.

• Le 3 novembre 2010, est décédée, Christine VANDERMEERSCHEN, professeur d'éducation physique à l'Athénée royal de Nivelles. Elle était née à Léopoldville le 9 juillet 1953. Ses funérailles ont eu lieu à Villers-Perwin le 10 novembre.

• Le 3 novembre 2010, est décédée, Georgine PIERARD, institutrice honoraire de la section préparatoire de l'Athénée royal de Woluwé-Saint-Lambert. Elle était née à Gilly le 25 juin 1919. Ses funérailles ont eu lieu à Uccle le 10 novembre.

• Le 14 novembre 2010, est décédée au CHU de Mont Godinne Francis HERMAN, ancien directeur du domaine des Mesures de la Communauté française à Han-sur-Lesse. Il était né à On le 30 septembre 1935. Ses funérailles ont eu lieu à Rochefort le 17 novembre.

• Le 27 novembre 2010, est décédé à Neufchâteau Roger THILL, professeur honoraire de l'Athénée royal de Neufchâteau. Il était né à Athis le 8 février 1927. Ses funérailles ont eu lieu à Neufchâteau le 30 novembre.

• le 28 novembre 2010, est décédé à Bouge Charles DEFRECHEUX, professeur honoraire à l'ITHCF de Gembloux. Il était né à Liège le 13 juin 1914. Ses funérailles ont eu lieu à Grand-Manil le 2 décembre.

Si vous avez connaissance du décès d'un ancien membre du personnel de l'administration, des services et établissements de l'Etat en Communauté française et en Communauté germanophone, adressez au 49, chaussée de Charleroi, 1471 Loupoigne les renseignements concernant la personne décédée (nom, prénom, ancienne fonction, âge, date du décès, lieu des funérailles, etc.).

Six euros pour l'année 2011

POUR VOUS ABONNER

au bulletin trimestriel de l'Association pour la promotion de la retraite
active, fraternelle et solidaire

LE BULLETIN DES RETRAITÉS

il vous suffit de verser le montant de la cotisation en indiquant l'année

au compte **000-133 76 46-16** à l'aide d'un virement ordinaire

ou à l'aide d'un virement européen au compte **IBAN - BE72 0001 3376 4616**

BIC-BPOTBEB1

de l'association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire
à 1400 Nivelles,

et vous recevrez les bulletins de l'année civile qui paraîtront à partir
de la date de votre versement .

Responsable de la trésorerie : Marcelle Héraly Tél. 067-21.32.37

Responsable de l'expédition : Henri Vets Tél. 067-77.28.82